La pauvreté énergétique par l'Économie des Conventions : une analyse des normes de services énergétiques au Sénégal

Pierre Robert*1

¹Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques - UMR 8019 – Université de Lille, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR8019 – France

Résumé

Cette communication propose une réflexion sur la pauvreté énergétique en mobilisant la définition de S. Bouzarovski (Bouzarovski, 2007; 2011; 2018) comme situation où les individus ne peuvent avoir accès à une norme socialement acceptable de services énergétiques. Cette définition met l'accent sur une norme située et conventionnelle de services énergétiques relevant des besoins en énergie. Je cherche à l'appréhender dans le contexte sénégalais. Pour cela, je fais l'hypothèse que la politique énergétique de ce pays, se déploie en établissant une représentation conventionnelle du minimum de services énergétiques à satisfaire par individus, basée sur des principes de justice sociale qui la légitiment, et dont découlent des modes d'action qui orientent l'action publique. J'adapte alors la grille conventionnaliste de la régulation d'O.Thevenon (2006) pour réaliser une analyse historique des politiques énergétiques sur la période 1960-2017. Différents matériaux sont mobilisés (littératures scientifiques et institutionnelles, archives, entretiens semi-directifs auprès d'acteurs du secteur énergétique). L'analyse montre la persistance au fil du temps d'une représentation conventionnelle de besoins en énergie limités des populations rurales. Dans un contexte de faiblesse structurelle du secteur énergétique, le manque d'investissement dans ces zones est légitimé par l'institutionnalisation de cette norme qui justifie en dernier ressort l'inégalité d'accès.

Mots-Clés: Pauvreté énergétique, politique énergétique, économie des conventions, Sénégal

^{*}Intervenant